

Déclaration de la FSU CTM du 4 novembre

Le 15 octobre dernier, la FSU a réuni plus de 150 personnes, agents et agentes de la Fonction publique en situation de précarité. Parmi eux des personnels de droit public du MEN (contractuels, AED, AESH) et des personnes en contrats aidés. Le conseiller social de la ministre a reçu une délégation porteuse des revendications de la FSU. La FSU qui ne se résout pas à cette situation, entend bien poursuivre ses interventions sur le dossier de la précarité tant il est inacceptable que les agents et agentes les moins protégés soient les plus affectés par les restrictions budgétaires et l'autonomie conçue comme moyen de déréglementation. Il y a donc nécessité que les travaux du GT 13, ceux du GT sur les AESH soient poursuivis dès maintenant.

La FSU a souvent interpellé au sujet des rémunérations indiciaires et indemnitaires, des carrières des personnels. Les attentes des personnels sont fortes. La FSU note l'annonce de la ministre de réunions PPCR dans les prochaines semaines et entend y porter ses revendications.

Plus de 15000 personnes ont défilé dans les rues de Paris samedi 10 octobre. C'est la plus importante manifestation du second degré depuis dix ans. Les manifestants, enseignants, CPE, parents d'élèves, ont exprimé ensemble leur refus de se voir imposer une réforme du collège technocratique, inutilement complexe, inefficace pour résoudre les problèmes actuels du collège. A ce jour, et malgré les déclarations relayées par la presse dans la soirée du 10 octobre, l'intersyndicale n'a pas été reçue par la Ministre. Ce refus illustre les limites du dialogue social au sein du ministère. Il est reçu par les personnels comme un mépris de leur engagement professionnel.

Ce ressenti est d'ailleurs confirmé à l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement à l'école prévue le 5 novembre. En premier lieu, rien n'a été construit avec les personnels alors que la réussite d'une mobilisation sur ce sujet grave nécessite une appropriation par l'ensemble des acteurs. C'est donc de la plus mauvaise des manières que le ministère a lancé cette campagne contre le harcèlement à l'école avec en outre la mise en ligne d'une vidéo caricaturale et méprisante pour les enseignants et pour les élèves victimes. Nous sommes d'autant plus blessés que ce clip va faire l'objet d'une diffusion sur les chaînes de télévision publique alimentant un climat de méfiance à l'endroit de l'école. La FSU demande que la diffusion de cette vidéo soit stoppée. Le sujet doit être traité avec sérieux. Ce dont les personnels ont besoin, c'est de temps et de formation pour s'approprier les outils pédagogiques dont la diffusion reste insuffisante.

Il serait souhaitable que désormais la Ministre ait le souci d'entendre les personnels et leurs représentants si l'on veut faire avancer le système éducatif vers davantage d'égalité et de réussite pour tous. La FSU déplore qu'une fois de plus, le souci de la communication ait été privilégié au dialogue avec les personnels.

A propos de l'ordre du jour, le projet de décret relatif à l'organisation et à la coordination interacadémiques n'est qu'une pièce du puzzle de la réforme de l'administration. La FSU demande en l'attente des autres éléments (décret en conseil d'Etat prévu à l'article 5, modalités de concertation, devenir des CAEN...) que ce point soit présenté et débattu en point d'information et non soumis pour avis.